

Marseille, le 5 octobre 2023

Monsieur Clément BEAUNE  
Ministre délégué auprès du Ministre de la  
transition écologique et de la transition des  
territoires, chargé des transports  
246, boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS

**Objet : Demande d'une garantie de circulation du train de nuit Paris-Briançon  
pendant les travaux dans la vallée de la Maurienne**

Messieurs, Madame,

Un glissement de terrain s'est produit le 27 août dernier dans la vallée de la Maurienne, provoquant une interruption des circulations routières et ferroviaires. Si la route a pu être réouverte un mois plus tard, le délai annoncé concernant le rail est de l'ordre d'un an ! Deux poids, deux mesures ...

Pour les habitants de la haute vallée de la Durance, l'itinéraire ferroviaire via Modane et Oulx constituait une alternative en cas d'insuffisance du service ferroviaire via Valence et Veynes. Cette alternative disparaît donc pendant un an, fragilisant encore les relations entre les Hautes-Alpes et la moitié nord du pays (et de l'Europe).

Pendant cette période, nous vous demandons que toutes les mesures soient prises afin que les trains de nuit Paris-Briançon bénéficient d'une garantie expresse de circulation quotidienne, avec une composition maximale : train long distinct du Paris-Nice/Cerbère dès que cela est possible, coupon de forçement dans les autres cas.

En cas d'aléa ou de surcharge prévisible ou constatée, nous vous demandons que toutes les dispositions soient prises pour acheminer les voyageurs par voie ferroviaire soit par détournement des circulations (Nevers-Lyon, Cavaillon-Pertuis ...) soit par une mobilisation de capacité sur les TGV d'extrémité de journée prolongés/amorcés à Valence avec correspondance sur des trains capacitaires, à places assises ou inclinables si possible.

Au-delà du train de nuit, le service national conventionné se devrait d'assumer financièrement une liaison de jour, avec une vraie correspondance garantie maximum, sans doute *via* une sous-convention spécifique avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires.

Nous vous savons conscients de la nécessité d'assumer, dans le cadre de la convention passée avec l'Etat et en toutes circonstances, votre mission d'aménagement du territoire.

Ainsi nous vous remercions par avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande, et vous prions de croire, Messieurs, Madame, en l'expression de nos meilleurs sentiments.



**Stéphane COPPEY**

Président Destination Trains de Nuit  
Secrétaire général de NOSTERPACA



**Alice PRUD'HOMME**

Vice-présidente Destination Trains de Nuit  
Collectif de l'étoile ferroviaire de Veynes



**Jean-Noël BOISSELEAU**

Vice-président Destination Trains de Nuit  
Vice-Président Urgence Ligne POLT

*Copies : Mme Pascale BOYER et M. Joël GIRAUD, députés des Hautes-Alpes, M. Jean-Michel ARNAUD, Sénateur des Hautes-Alpes, M. Jean-Pierre FARANDOU, PDG du groupe SNCF, M. Mathieu CHABANEL, PDG de SNCF Réseau M. Christophe FANICHET, PDG de SNCF Voyagers, Mme. Amandine THOMAS-COMMIN, Directrice de SNCF Intercités*